

## Valorisation de l'expérience associative

Dans sa séance du 5 septembre 2005, la Direction de l'Ecole a accepté d'entrer en matière en ce qui concerne la valorisation de l'expérience associative au niveau académique. Elle a chargé le Domaine de la Formation de mettre en œuvre ce dossier.

### Mention des activités associatives dans le diplôme supplément

Dans le cadre du projet visant à la reconnaissance de l'expérience associative au niveau académique, il a été décidé qu'il sera désormais possible dans certaines conditions pour un-e étudiant-e de faire figurer dans son **diplôme supplément** son activité au sein d'une association **reconnue de l'EPFL**.

- Les **critères d'acceptation** pour une mention dans le diplôme supplément se baseront sur:
  - 👍 Le fait que le (la) candidat(e) est (ou a été) **membre du comité de l'association ou d'une commission de l'AGEPoly** sur un **mandat d'au moins une année**
  - 👍 Le niveau de responsabilité endossé
  - 👍 La valeur ajoutée du travail dans le cadre de l'association ou du projet présenté
  
- Le Domaine de la Formation (DAF) est en charge de la gestion des demandes, et se prononcera sur toutes les propositions qui lui sont faites. Les dossiers qui lui parviennent devront inclure:
  - 1) Un formulaire de candidature** personnel, qui mentionnera les informations suivantes:
    - fonction de l'étudiant-e dans l'association, à quelle période
    - son rôle dans le cadre des projets et/ou activités mises en exergue
    - Eléments marquants, accomplissements (s'il y a lieu, quelques éléments chiffrés)
  - ➔ Ce formulaire fourni ci-après devra être signé par deux personnes du comité de l'association, qui valideront ainsi son contenu. Pour les commissions de l'AGEPoly ou d'autres associations, le formulaire doit être signé par deux membres du comité central.
  - 2) Un petit argumentaire** de deux pages maximum décrivant :
    - l'impact de l'association sur la vie du campus et/ou sur l'image de l'EPFL
    - les projets aboutis ou en cours
    - l'implication de l'étudiant dans les activités associatives
  
- Les dossiers sont à envoyer, si possible sous format électronique à [associations@epfl.ch](mailto:associations@epfl.ch) ou à  
Domaine de la Formation – CE 1631 – Station 1 – EPFL – 1015 Lausanne

EPFL-E-DAF  
CE 1631, Station 1  
CH 1015 Lausanne

Téléphone : +4121 693 34 02

E-mail : associations@epfl.ch  
Site web : associations.epfl.ch

**- Mention des activités associatives dans le diplôme supplement -**  
Formulaire pour dossier de candidature

<b>Nom, prénom</b>	
<b>Diplôme obtenu</b>	<input type="checkbox"/> <b>Bachelor</b> <input type="checkbox"/> <b>Master / Date de remise du PDM :</b> NB : le dossier de valorisation doit être déposé au plus tard 2 semaines avant la date de remise du PDM
<b>Association</b>	
<b>Fonction assumée</b>	
<b>Année ou période</b> où le (la) candidat(e) a été actif(ve)	
<b>Rôle</b> dans le cadre du projet concerné ou de l'activité de l'association	
<b>Éléments marquants</b> , accomplissements, résultats de cet engagement (résultats obtenus, éléments chiffrés, plus-value...)	
<b>Liste</b> des documents annexés (sous forme informatique)	

**Les membres du comité de l'association certifient que l'information ci-dessus est correcte:**

N.B : pour les commissions de l'AGEPoly ou d'autres associations, le formulaire doit être signé par deux membres du comité central.

	<b>Membre 1</b>	<b>Membre 2</b>
<b>Nom, Prénom</b>		
<b>Fonction</b>		
<b>Date</b>		
<b>Signature</b>		